

CHRONOLOGIE 2004

JANVIER

Suspension de la grève des médecins urgentistes du CHT qui obtiennent du gouvernement une revalorisation de leur statut.

Dans le cadre du RUAMM, la CAFAT met en place de nouvelles prestations pour les travailleurs indépendants et un tiers payant pour le suivi de la grossesse.

Début des rotations d'Air Loyauté sur Bélep et Tiga.

CSP : la situation, tendue depuis le 30 décembre 2003, a brusquement empiré et l'USOENC bloque pendant 6 jours l'accès à l'entreprise. Ce conflit est le premier d'une longue série, qui a perturbé la CSP tout au long de l'année.

FÉVRIER

Le 2 Inauguration du ponton de l'îlot Mwak, à Poum, à l'occasion de la septième escale du Pacific Princess.

Le 3 Inauguration par la CAFAT de ses nouveaux locaux au Receiving.

Réouverture de l'hôtel Calédonia au quartier latin après dix mois de travaux de rénovation qui lui permettent de rentrer dans la catégorie des "2 étoiles".

Le 12 Premier décollage pour l'Airbus A320 d'Aircalin, arrivé le 5 février, qui desservira les destinations régionales en remplacement du Boeing 737.

Première pierre pour la future usine de transformation et de conditionnement des crevettes de la SOPAC à Koné.

MARS

Le 1^{er} Ouverture officielle du nouvel hôtel "Coral Palms" à l'îlot Maître, qui offre 44 bungalows à terre (4 étoiles) et 25 bungalows sur pilotis (5 étoiles).

Le 4 Après de nombreux mois de conflit social, la société Le Vigilant est placée en redressement judiciaire.

Le 11 Visite de Brigitte Girardin sur le territoire pour 5 jours.

Le 18 SLN : Sylvain Néa perturbe l'activité sur les centres miniers de Thio, de Kouaoua et Tiébaghi, ainsi que les élections du comité d'entreprise dans le cadre d'un conflit qui l'oppose au SOENC Nickel.

Le 25 Le Fonds Européen de Développement débloque 2,5 milliards de F.CFP sur quatre ans pour financer la formation professionnelle en Nouvelle-Calédonie.

Le 26 Adoption par le congrès d'une nouvelle réglementation en matière de desserte aérienne, qui permettra à la Nouvelle-Calédonie de contrôler le programme d'exploitation et les politiques tarifaires des compagnies aériennes qui souhaitent desservir le territoire.

AVRIL

Le 7 Mise en place par l'Agence Pour l'Emploi d'un nouveau service, le IOPP'S, qui permet d'offrir un accompagnement personnalisé pour la formation et la recherche d'emploi.

Le 14 Elections à la SLN : le SOENC Nickel majoritaire.

Le 17 Mise en place d'un Samu social pour aider les Sans Domicile Fixe (SDF).

Le 26 SLN : les centres miniers de Thio, de Tiébaghi et de Kouaoua toujours perturbés par la grève de Sylvain Néa.

MAI

- Le 1^{er}** L'Europe des 15 passe à 25 avec l'entrée de 10 nouveaux pays dans l'Union Européenne.
- Le 4** Nouvelle concession de 15 ans attribuée à la CCI pour la gestion de l'aéroport international de Tontouta.
- Le 9** Elections provinciales, dont les résultats déterminent la composition du congrès de la Nouvelle-Calédonie (54 membres dont 32 de la province Sud, 15 de la province Nord, et 7 de la province Iles Loyauté). Les formations politiques représentées au congrès sont : Avenir Ensemble (16 sièges); Rassemblement UMP (16 sièges, dont 1 sans étiquette par la suite); UNI-FLNKS (8 sièges); Union Calédonienne (7 sièges); Front National (4 sièges); Fédération des Comités de Coordination des Indépendantistes (1 siège); UC Renouveau (1 siège); Libération Kanak Socialiste (1 siège).
- Le 14** Election des présidents des assemblées de Province : Philippe Gomès est élu à la tête de l'assemblée de la Province Sud, Paul Néaoutyine réélu à la présidence de l'assemblée de la Province Nord et Néko Hnepeune pour la Province des Iles Loyauté.
- Le 19** Lancement du passeport logement : 800 chambres réservées en métropole pour les jeunes des collectivités d'Outre-Mer qui vont faire leurs études supérieures en France.
- Le 21** Harold Martin élu Président du congrès de la Nouvelle-Calédonie.
- Le 22** Après plusieurs mois de tension liée à des revendications de terre, le conflit s'embrase sur le site de construction du projet de Naïa : des dizaines de blessés, des dizaines de millions de dégâts, plusieurs voitures et une maison incendiées.
- Le 25** Elections en Polynésie Française : Gaston Flosse perd la majorité.

JUIN

- Le 1^{er}** Réuni en séance administrative, le congrès de Nouvelle-Calédonie décide de fixer à 11 le nombre de membres du prochain gouvernement. Ouverture d'une nouvelle enquête publique sur Goro Nickel.
- Le 10** Election du gouvernement par les élus du congrès, qui devient cependant immédiatement provisoire, suite à la démission collective de 4 de ses membres.
- Le 13** Elections au Parlement Européen, marquées en Nouvelle-Calédonie par un taux d'abstention de 74,58%.
- Le 16** La société Armement Loyaltien obtient un nouveau délai par le tribunal de commerce pour présenter un plan de redressement pour le "Bético".
- Le 18** SLN : mise à feu du nouveau four DEMAG 10, qui permettra à l'usine de Doniambo de produire 75 000 tonnes de nickel métal par an d'ici 2006-2007.
- Le 22** SLN : la mine de Kouaoua bloquée par l'USTKE.
- Le 24** Election d'un nouveau gouvernement de 11 membres (4 Avenir Ensemble, 4 RPCR, 2 UNI-FLNKS et 1 UC). Les membres sont : Marie-Noëlle Thémereau, Déwé Gorodey, Pierre Frogier, Didier Leroux, Gérald Cortot, Marianne Devaux, Alain Song, Charles Wshetine, Jean-Claude Briault, Eric Babin et Maurice Ponga. Faute de consensus, le nouvel exécutif n'aura un Président que le 29 juin. Décision de redémarrage de la construction de la centrale électrique à charbon de Prony, retardée par la suspension du chantier de Goro Nickel.

JULLET

- Le 1^{er}** Entrée en vigueur de l'interdiction de fumer à l'intérieur des établissements d'enseignement et de formation, publics et privés, de Nouvelle-Calédonie.
- Le 12** SLN : convoi routier exceptionnel, de Nouméa à Koumac, pour le transport du futur tapis roulant de la mine de Tiébaghi. Le Vigilant bloqué par le SOENC Commerce : le syndicat dénonce le plan de redressement préparé par l'entreprise, en cessation de paiement depuis janvier et en redressement judiciaire depuis mars.
- Le 19** Inauguration du premier caisson hyperbare calédonien, opérationnel pour les 10 prochaines années.
- Le 24** Début de la grève du STKE port, qui bloque les accès au port autonome, à la suite de la remise en cause par les salariés de Manutrans de l'accord d'exploitation conjointe entre la Pacific Direct Ligne, Sofrana Unilines et Reef Shipping.
- Le 28** La collecte des ordures perturbée suite à un mouvement de grogne à la CSP à l'appel de l'USTKE (le conflit durera jusqu'en octobre).
- Le 31** Lancement de la grève générale à l'initiative de l'USTKE, liée au conflit du port autonome : blocage des ports, aéroports, dépôts de carburant, et menace d'extension aux vols d'Aircal, à la fonction publique, aux internats et aux cantines...

AOÛT

- Le 4** Port autonome : fin de la grève générale lancée par l'USTKE et signature d'un protocole d'accord qui permet à Manutrans de retrouver le volume d'acconage dont elle disposait avant l'accord d'exploitation conjointe.
- Le 9** Le Vigilant : libération par les forces de l'ordre après plusieurs semaines de blocage.
- Le 10** SLN : la mine de Thio bloquée par des grévistes affiliés à Sylvain Néa.
- Le 12** SLN : l'équipe de Sylvain Néa à la tête du comité d'entreprise.
Goro Nickel : fin de l'enquête publique ; l'industriel obtient un avis favorable sous conditions pour l'autorisation d'exploiter.
- Le 13** Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie approuve le programme d'exploitation ainsi que la grille tarifaire de la compagnie à bas prix Pacific Blue (filiale de Virgin Blue pour la zone pacifique) pour une desserte du territoire à partir du 12 octobre.
- Le 17** Déclaration de politique générale de Marie-Noëlle Thémereau devant le congrès.
- Le 18** RFO : débrayage du personnel de l'USTKE concernant la définition du poste d'un cadre nouvellement affecté.
- Le 20** Le Vigilant : deux mois de sursis accordés à la société par le tribunal de commerce pour, soit présenter un plan de redressement, soit prendre la décision d'une liquidation.
Ouverture d'une conférence régionale sur la croisière réunissant une soixantaine de spécialistes australiens, néo-zélandais et fidjiens au Centre Culturel Tjibaou.
- Le 24** Ouverture des assises de la recherche au Centre Tjibaou.
- Le 31** Début du recensement de la population entravé par le boycott de l'USTKE, de l'UC et de Calédonie mon pays. Les propositions du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'effectuer ultérieurement une enquête culturelle avec des questions ethniques et tribales ont finalement convaincu le FLNKS de ne pas perturber la collecte.

SEPTEMBRE

- Le 7** Les Nouvelles Calédoniennes : blocage du quotidien par le SOENC pour des problèmes d'emploi local.
- Le 23** Vote par le congrès de l'arrêté n° 2004-2245/GNC du 23 septembre fixant les modalités de délivrance de l'aide au passage aérien prévue par la délibération n° 12 du 9 septembre 2004 (JONC du 28/09/2004) : cette aide sera réservée aux citoyens calédoniens (pouvant justifier de dix années de résidence), sous certaines conditions de revenus.
Les Nouvelles Calédoniennes : fin du conflit après 16 jours de blocage ; annonce d'un pacte social interne et signature d'un protocole d'accord entre le SOENC et la direction du journal.
- Le 24** Inauguration du "Mwaka", sculpture emblématique réalisée en 2003 à Saint Louis pour commémorer le 150^{ème} anniversaire de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France transférée place de la Moselle en face du musée.
- Le 27** Ouverture de la deuxième conférence internationale du nickel de Nouméa : 200 spécialistes réunis au Méridien pendant 5 jours.
La compagnie charter Pacific Blue annonce qu'elle reporte son arrivée en Nouvelle-Calédonie.
- Le 30** Le Vigilant : fin d'un conflit qui aura duré deux mois et demi; le plan de redressement est bouclé et prévoit le départ négocié de 45 employés, ainsi qu'une diminution du temps de travail afin de sauver l'entreprise.
Augmentation des prix des billets de la compagnie aérienne Air Calédonie pour compenser la hausse du prix du kérosène.

OCTOBRE

- Le 1^{er}** Ouverture des états généraux de l'habitat social.
Mise en place par le gouvernement de la perception des redevances auprès des utilisateurs de musique par la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Nouvelle-Calédonie (SACENC).
- Le 4** Entrée en vigueur des nouveaux tarifs à bas prix d'Air Calin sur les destinations régionales : les "Top d'Aircalin".
- Le 6** Le tribunal de commerce donne jusqu'au 16 mars 2005 aux Pêcheries de Nouvelle-Calédonie pour proposer un plan de redressement.
- Le 7** Décision du gouvernement de baisser les prix des billets d'avion sur Aircal (-700 F par billet) uniquement pour les résidents des îles et du Nord, au nom de la continuité territoriale intérieure.

- Le 12** CSP : signature d'un protocole d'accord entre la direction et le syndicat (USTKE), mettant un terme aux perturbations de collecte des ordures ménagères qui durent depuis fin juillet.
- Le 18** Annonce par le conseil d'administration d'Inco de la relance de la construction de Goro Nickel, dont le chantier avait été suspendu en décembre 2002.
- Le 20** RFO : malgré l'ordonnance d'expulsion rendue le 18 octobre par le tribunal de première instance de Nouméa, la station RFO Nouvelle-Calédonie est toujours bloquée par l'USTKE.
- Le 22** Vols d'Aircar : perturbations liées aux débrayages des adhérents de l'USTKE pour protester contre les recrutements extérieurs à l'entreprise et au territoire.

NOVEMBRE

- Le 1^{er}** Hausse des tarifs (entre +2% et +4,9 %) des compagnies aériennes desservant la Nouvelle-Calédonie sur les vols longs et moyens courriers pour compenser l'augmentation des prix du pétrole.
- Le 3** Homologation par le tribunal de commerce de l'offre de rachat du "Betico" par l'Armement Loyaltien présentée par la Société Sud Iles (constituée par Promosud et l'Institut Calédonien de Participation).
- Le 4** RFO : alors qu'elles étaient sur le point d'aboutir, les discussions entre l'USTKE et RFO Nouvelle-Calédonie sont suspendues par la direction à la suite d'une altercation devant les grilles de la station.
- Le 7** 13^{ème} congrès de l'association des communes d'outre-mer, qui se déroule pour la première fois en Nouvelle-Calédonie. Inauguration de la délégation du CNED (Centre National d'Education à Distance) à Nouméa.
- Le 9** Ouverture des assises du tourisme en Nouvelle-Calédonie sous la présidence de Léon Bertrand, Ministre délégué au tourisme.
- Le 10** Début de la grève des pompiers de l'aéroport de Tontouta qui réclament au gouvernement le paiement de nombreuses heures supplémentaires.
- Le 15** RFO : alors que le conflit semble dans l'impasse, l'USTKE annonce une extension des actions à l'ensemble des secteurs d'activité.
- Le 18** Goro Nickel : dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise, Pierre Alla, PDG, cède sa place à Peter Jones (Président) et à Ron Renton (Directeur Général).
- Le 25** Nouveau mouvement de grève à l'aérodrome de Magenta.
- Le 29** RFO : libération par les forces de l'ordre du centre de Télédiffusion TDF, bloqué dans la nuit par l'USTKE.

DÉCEMBRE

- Le 1^{er}** RFO : signature d'un protocole d'accord après 104 jours de conflits.
- Le 8** Lancement de la construction de la deuxième tranche de la centrale électrique de Prony Energie, pour une entrée en production prévue mi-2007.
SLN : de nouvelles perturbations sur la mine SLN de Thio par l'USTKE.
- Le 10** Inauguration de l'atelier de conditionnement de crevettes "La pénéide de Ouano" à La Foa.
- Le 15** Adoption par le congrès d'un programme d'actions de sécurité routière pour l'année 2005.
Vote par le congrès du budget primitif de la Nouvelle-Calédonie pour 2005 qui s'élève à 101,1 milliards de F.CFP.
- Le 20** Vote par le congrès de 3 Lois du pays : augmentation du SMG pour les 3 ans à venir, réduction d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises faisant moins de 4,5 millions de bénéfices par an, et augmentation d'impôt pour les sociétés faisant plus de 200 millions de bénéfices (destinée à financer la généralisation des allocations familiales).
- Le 27** Inauguration de l'hôtel "le Trianon" transformé en logements sociaux.
- Le 31** Agrément de l'Etat pour la défiscalisation de l'usine de Goro Nickel à hauteur de 43 milliards de F.CFP dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement outre-mer.